



Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École internationale du Phare

PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE
ÉCOLE INTERNATIONALE DU PHARE

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement
tenue le mardi 21 septembre à 18 h 30
de l'école Internationale du Phare

MOT DE BIENVENUE

1. PROCÉDURES STATUTAIRES

CÉ 21-09-21/01 1.1 PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM (art. 61)

ÉTAIENT PRÉSENTS

- Aït-Saïd, Marie-Josée, parent
- Cassivi, Éric, parent
- Cloutier, Maryse, parent
- Périgny, Marie-Andrée, parent
- Boisvert, Nancie, enseignante
- Simard, Carolyne, enseignante
- Gagné-Pratte, Alexiane, psychoéducatrice
- Cimon, Sophie, secrétaire d'école
- Cyr, Stéphan, membre de la communauté
- Munganza, Bruno, membre de la communauté

ÉTAIENT ABSENTS

- ◆ Beaudoin, Geneviève, parent
- ◆ D. Sy, Abdoulaye, parent
- ◆ Élève
- ◆ Élève

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Caroline Martel, directrice

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École international du Phare

CÉ 20-09-21/02 1.2 NOMINATION D'UN (E) SECRÉTAIRE (art. 69)

Conformément à l'article 69 LIP, la direction d'établissement désigne la personne suivante pour agir à titre de secrétaire du conseil d'établissement, soit Sophie Cimon.

Il est proposé par Marie-Josée Aït-Saïd, et appuyé par Marie-Andrée Périgny,

QUE Sophie Cimon soit nommée comme secrétaire.

CÉ 21-09-21/03 1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Éric Cassivi, et appuyé par Marie-Josée Aït-Saïd,

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 21-09-21/04 1.4 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2021

Il est proposé par Éric Cassivi, et appuyé par Carolyne Simard,

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'Établissement du 7 juin 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 21-09-21/05 1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2021

La direction fait le suivi au procès-verbal du conseil d'Établissement du 7 juin 2021, notamment :

- L'Organisation scolaire actuelle est positive et stable. D'ailleurs, l'école compte environ 1 050 élèves. Une classe d'accueil supplémentaire a été octroyée par le CSS à la suite de la triste situation en Afghanistan. Pour terminer, il y a deux classes supplémentaires cette année par rapport à l'an dernier.

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École international du Phare

- Il y a plusieurs nouveaux membres du personnel notamment 2 nouvelles directions, quelques personnes parmi le personnel non-enseignant ainsi que plusieurs autres en enseignement. Une belle fierté, la plupart des enseignants précaires de l'an dernier ont rejoint l'école cette année. Nous retrouvons donc une certaine stabilité. Le total des membres du personnel s'élève à environ 135.
- Retour concernant les manuels scolaires. Le coût total du matériel pédagogique qui a été acheté cette année est plus élevé. Ce surplus a été absorbé par l'école afin de ne pas faire payer les parents un montant plus haut. Plus de 5 000\$ absorbé dans le budget de l'école. La direction indique qu'il a été conseillé aux enseignants de vérifier l'utilisation réelle du matériel pour les années futures (cahier papier vs version web).
- Point 8 - bilan à offrir au CÉ à partir de cette année. Malheureusement, l'école ne peut pas offrir ceci pour les années précédentes.

CÉ 21-09-21/06 1.6 RAPPEL DES FONCTIONS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art. 74 à 77.1)

La direction discute avec les membres de l'importance de l'article 74 à 77.1 de la L.I.P.

CÉ 21-09-21/07 1.7 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (art. 67)

La directrice de l'école révisé les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 (voir document). Il est déclaré que les règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022 soient établies telles qu'inscrites dans le document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École international du Phare

1.8 ÉLECTIONS

CÉ 21-09-21/08 1.8.1 ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (art. 56 et 58)

La direction d'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement à la présidence. Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Il est proposé par Éric Cassivi et appuyé par Carolyne Simard,

QUE Marie-Josée Aït-Saïd, parent, présente sa candidature au poste de président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 21-09-21/09 1.8.2 ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE (art. 56 à 58)

La direction de l'école informe qu'il y a lieu d'élire un membre du conseil d'établissement à la vice-présidence. Ce membre doit être un représentant des parents au sein du conseil d'établissement.

Il est proposé par Marie-Andrée Périgny, et appuyé par Maryse Cloutier,

QUE Éric Cassivi, parent, présente sa candidature au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ATTENDU QUE le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, celui-ci est élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'établissement de l'école pour une durée de 1 an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École international du Phare

CÉ 21-09-21/10 1.8.3 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ (art. 42)

La direction de l'école informe qu'il y a lieu de nommer des membres de la communauté au conseil d'établissement. La direction, avec l'appui de tous les parents du CÉ, a donc contacté M. Stephan Cyr et M. Bruno Munganza afin de connaître leurs intentions à revenir cette année au sein du CÉ.

ATTENDU l'information donnée par la direction ;

QUE DANS CETTE ORDRE, M. Stephan Cyr et M. Bruno Munganza seront de retour au sein du Conseil d'établissement pour une durée d'un an.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ 21-09-21/11 1.9 CONFLITS D'INTÉRÊT (art. 70)

La direction de l'école discute avec les parents de l'importance de l'article 70 de la L.I.P. Les membres du CÉ complètent le formulaire « Dénonciation d'intérêt » du document *Règles de régie interne*.

CÉ 21-09-21/12 1.10 PAROLE DU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

2. POUR ADOPTION

2.1 Aucun point

3. POUR APPORBATION

CÉ 21-09-21/13 3.1 SORTIES ÉDUCATIVES ET BRIS HORAIRES (ART. 87)

Il est expliqué par la direction que le délai de début d'année est exceptionnel pour la liste des demandes.

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École international du Phare

Il est proposé par Éric Cassivi, et appuyé par Maryse Cloutier,

QUE les sorties éducatives et bris horaires soient acceptés tel que présentés.

4. POUR CONSULTATION

CÉ 21-09-21/14 4.1 PLAN DE TRAVAIL ET CALENDRIER DES RENCONTRES

La direction consulte le CÉ pour le calendrier des rencontres et du plan de travail (voir document).

5. POUR INFORMATION

CÉ 21-09-21/15 5.1 FORMATION POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La direction attend l'information sur la formation proposée par le CSSRS. Celle-ci nous fournira plus de détails dès qu'elle les reçoit.

CÉ 21-09-21/16 5.2 ÉTAT DE SITUATION DE L'ÉCOLE CONCERNANT LA COVID-19

La direction fait un état de situation concernant la COVID-19. La situation est stable. Les risques ont diminué dû à la vaccination des élèves. Élément isolés et peu nombreux. Les classes ne sont pas retirés lors d'un cas déclaré positif, mais une demande a été fait aux enseignants de faire un suivi rigoureux avec les élèves retirés afin de poursuivre les apprentissages.

CÉ 21-09-21/17 6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 NOUVELLES DE L'ÉCOLE

6.1.1 Maintien et renforcement des mesures sanitaires dans l'école. Rappel que la tenue du passeport vaccinal est exigée par la santé publique pour le parascolaire. Explication de la procédure établie pour la vérification du passeport lors des inscriptions. Concernant

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École international du Phare

les voyages pour cette année, les groupes ont le droit de faire des sorties hors Sherbrooke, mais il n'est pas permis de dormir ailleurs. Souhait d'un retour à la normale.

6.1.2 L'équipe-école travaille à atteindre les cibles du projet éducatif. Le français, les mathématiques et la cible de valorisation axée à l'emploi sont bien enclenchés. Les trois autres cibles seront traitées en équipe de travail cette année par les membres de personnel.

6.2 NOUVELLES DE LA PRÉSIDENTENCE

Aucun point

6.3 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS CSSRS

6.3.1 En attente d'une réponse de M. Sy, Éric Cassivi est le substitut et ira aux rencontres si cela est nécessaire. Si M. Sy ne revient pas, les parents du CÉ auront à réfléchir afin de déterminer qui prendra la place de Monsieur au comité de parents.

6.4 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS PÉI

Dû à l'absence de Mme. Beaudoin, aucun point.

6.5 NOUVELLES DE LA FONDATION

Aucun point

6.6 NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ

6.6.1 M. Cyr nous indique qu'une rencontre est prévue le mercredi 22 septembre afin de savoir comment se porte la communauté.

6.6.2 M. Cyr nous informe qu'un montant d'environ 4 700\$ a été amassé pour des repas commandés de restaurants avec les jeunes, pendant la dernière année exceptionnelle liée au covid, directement à la maison des jeunes. Ces repas ont servi à avoir des groupes de discussion ouvertes sans thèmes précis, de belles rencontres. Estimation de 200 à 300 jeunes touchés par cette initiative.

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École international du Phare

6.6.3 M. Cyr mentionne une bonne nouvelle pour le projet d'interventions positives entre l'école et la maison des jeunes; Les montants fournis par la santé publique pour la santé mentale y seront investis. L'an dernier, il y avait un intervenant pour 5 jeunes. Cette année, deux intervenants confirmés, (en recherche d'un troisième) sont disponibles à temps plein. La maison des jeunes souhaite revoir et continuer les changements positifs concernant la façon d'intervenir dans la plupart des cas.

6.6.3 M. Munganza nous fait part d'un projet établi durant l'été (Juin 2021), comptant trois animateurs dans les camps d'été afin d'effectuer des activités pédagogiques (Exemple : lecture d'environ 300 livres, mathématiques, etc.) selon les niveaux afin que les jeunes gardent et poursuivent leurs apprentissages. Il y a eu également l'établissement des sports dont le soccer. Au moins 50 élèves de l'école internationale du Phare y ont été sur total d'environ 140 jeunes.

CÉ 21-09-21/18 **7. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

CÉ 21-09-21/19 **8. VARIA**

Aucun

CÉ 21-09-21/20 **9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h 20**

Par épuisement de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.


Présidente du conseil d'établissement


Directrice